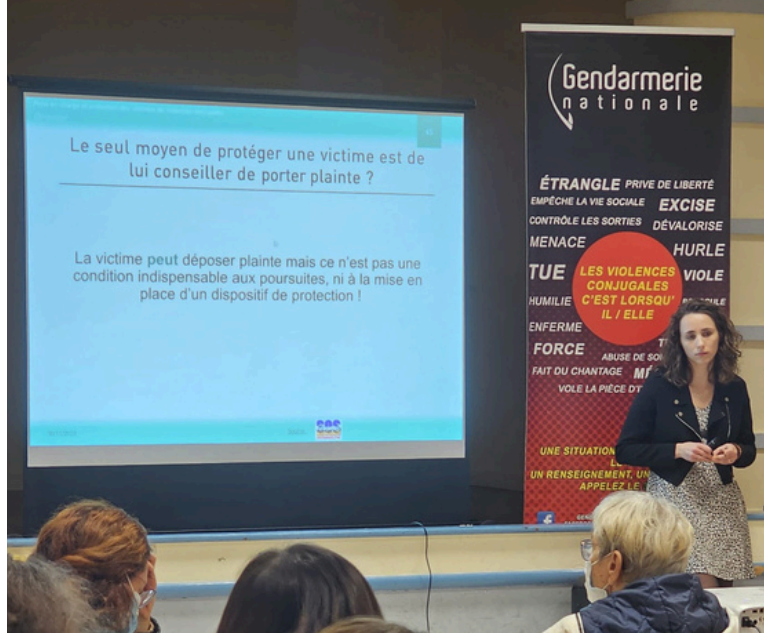


Les violences faites aux femmes : mieux repérer, mieux orienter

Depuis fin 2023, la CPTS Saint-Dizier, Der et Blaise développe un dispositif territorial visant à améliorer le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences. Cette action, pensée avec les professionnels du territoire, s'appuie sur une dynamique de sensibilisation et de formation pour mieux outiller les acteurs de santé. Découvrez les actions mises en place et leurs impacts sur le terrain.



Retour d'expérience recueilli lors d'une interview réalisée par l'URPS ML Grand Est auprès de la CPTS Saint-Dizier Der et Blaise et plus particulièrement :

- Mme LAGNEY, Coordinatrice de la CPTS
- Mme PEUDON, Sage-femme, membre de la CPTS

que nous remercions chaleureusement.

SOMMAIRE

01	Présentation de la CPTS Saint-Dizier Der et Blaise	P2
02	Origine du projet contre les violences faites aux femmes.....	P2
03	Actions concrètes mises en place	P2
04	La soirée d'information interprofessionnelle	P3
05	Campagne sensibilisation grand public	P4
06	Retours et évaluation des actions	P4
07	Évolution du projet	P5
08	Conseils aux CPTS	P5

La CPTS de Saint-Dizier Der et Blaise en quelques chiffres



Création en 2019



60 000 habitants



149 adhérents



Taille 2

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement contre les violences faites aux femmes ?

L'initiative a émergé au sein du groupe de travail Prévention de la CPTS, où plusieurs professionnels ont exprimé un besoin commun : être mieux outillés face à des situations de violences avérées. Médecins généralistes, en particulier, ont partagé leurs difficultés à adopter la bonne posture, à orienter les patientes, voire à savoir quand et comment procéder à un signalement. Ce constat de terrain a rapidement mobilisé plusieurs partenaires aux expertises complémentaires. L'association SOS Femmes Accueil, déjà active localement, s'est imposée comme un interlocuteur central.

Aux côtés de la gendarmerie, de la déléguée départementale aux droits des femmes, de professionnels de santé libéraux et de membres du réseau pharmaceutique, elle a contribué à structurer une réponse collective, cohérente et ancrée dans la réalité du territoire.

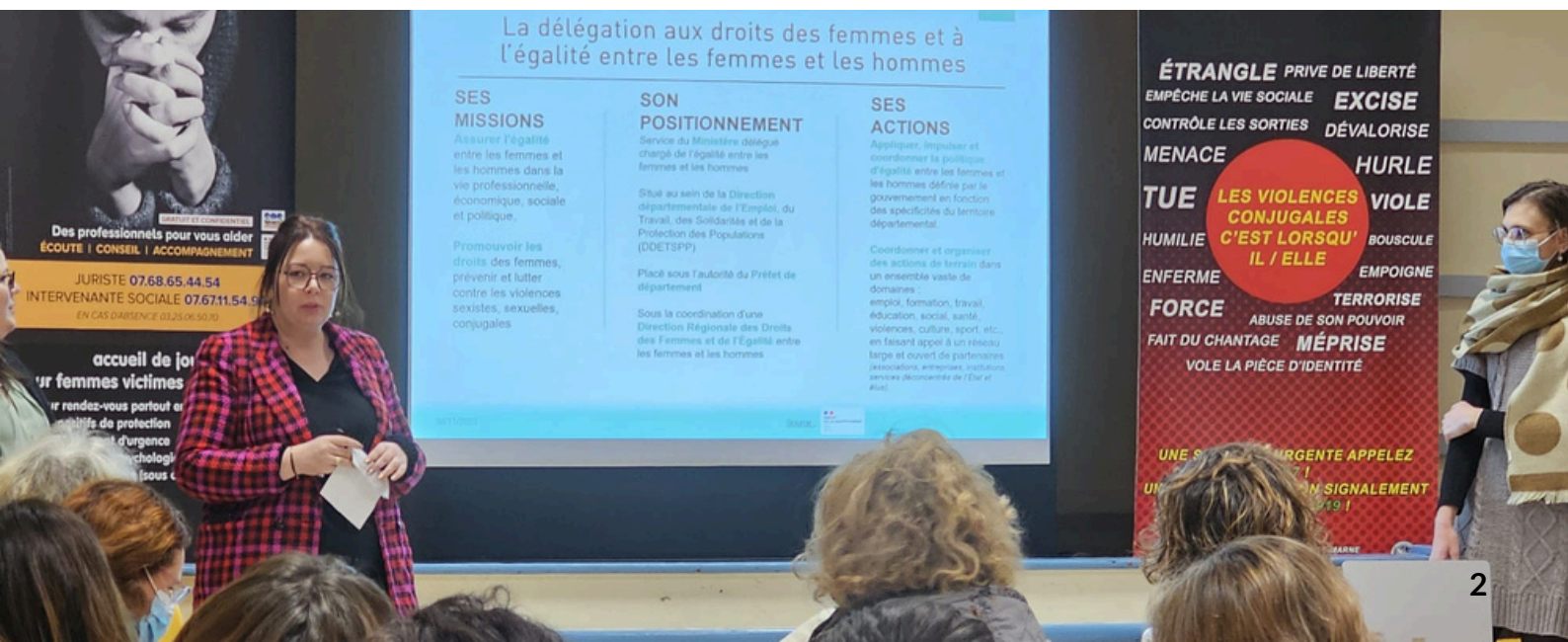
Qu'avez-vous concrètement mis en place sur le terrain ?

L'action concrète lancée en novembre 2023 a été pensée principalement autour de deux axes complémentaires. Le premier concerne la formation des professionnels de santé pour comprendre la problématique, repérer et proposer une prise en charge adaptée.

Le second axe est relatif à la sensibilisation du grand public. Les violences faites aux femmes restent encore trop peu identifiées. C'est pourquoi il est essentiel de sensibiliser aussi le grand public. Comprendre ce que sont les violences, savoir en reconnaître les signes, oser poser des questions ou orienter vers des aides.

Pour y parvenir, nous avons développé deux actions complémentaires. Tout d'abord, l'organisation d'une exposition photo dans le but de sensibiliser autrement.

En parallèle, nous avons utilisé les sachets de pharmacie comme vecteur d'information.



En quoi a consisté votre soirée de formation à destination des professionnels de santé ?

Organisée le 30 novembre 2023, cette soirée a rassemblé 37 professionnels de santé autour d'un objectif commun : être en capacité de repérer, analyser et orienter les femmes victimes de violences. Nous avons construit la formation en collaboration étroite avec des intervenants experts pluridisciplinaires. Parmi eux notamment, la gendarmerie nationale, la Maison de Protection des Familles de Haute-Marne, une assistante sociale et une juriste de l'Association SOS Femmes Accueil, une sage-femme ainsi qu'une déléguée aux droits des femmes et à l'égalité des femmes et des hommes.

La formation s'est déroulée autour de trois temps :

1- Comprendre et repérer : définition des violences conjugales, mécanismes d'emprise, signes d'alerte, rôle de la mémoire traumatique.

2- Analyser : posture d'écoute, relation d'aide, formulation des questions, gestion des situations complexes.

3- Orienter : les dispositifs de protection (téléphone grave danger, ordonnance de protection, certificat médical), partenaires et ressources locales.

Un kit numérique a été remis à chaque participant sur clé USB, rassemblant recommandations officielles, supports pédagogiques, modèles utiles et contacts ressources du territoire.

« La violence ne laisse pas toujours de traces visibles, mais chaque professionnel peut être une porte d'entrée vers la protection. Notre rôle, c'est d'ouvrir cette porte. »

Comment votre exposition photo et les sachets de pharmacie sensibilisent-ils le public ?

La CPTS a proposé une exposition itinérante de la photographe Adèle Mairot, intitulée « À coup de je t'aime », présentant des portraits de femmes victimes de violences. L'exposition a été inaugurée lors d'un vernissage convivial ouvert au public le 17 novembre, puis installée dans les trois maisons de santé du territoire pendant deux semaines. Ce format visuel a permis de toucher un public large, sans être intrusif, tout en déclenchant parfois une prise de conscience silencieuse mais précieuse.

Point central du dispositif de communication : la distribution de sachets de pharmacie imprimés avec les contacts d'aide locaux. Ce support, simple et universel, permet de remettre une information utile sans éveiller de soupçon, dans un contexte où la sécurité et la discrétion sont essentielles.



Quels retours avez-vous reçus des professionnels et des usagers ?

Les retours recueillis auprès des participants à la formation font état d'un fort intérêt pour la thématique, d'une appréciation unanime de la qualité des intervenants et d'une volonté affirmée de mieux agir au quotidien.

Le format pratique et pluridisciplinaire de la soirée a été salué, tout comme la richesse des outils mis à disposition.

Du côté du grand public, l'exposition a suscité échanges et questionnements, y compris dans les maisons de santé où elle était visible librement, permettant un contact progressif et respectueux avec la thématique.

L'action a également contribué à renforcer les liens interprofessionnels sur le territoire autour de cette problématique complexe.



« Soirée très riche en rencontre et en apprentissage. La question des violences soulève toujours des interrogations mais aussi des craintes chez les professionnels (levée du secret professionnel, représailles). Un vaste sujet auquel nous sommes tous confrontés mais qui nous paraît toujours complexe à intégrer dans nos consultations. »

Charlotte PEUDON, sage-femme

Comment voyez-vous l'évolution de ces actions ?

En 2024, la CPTS a poursuivi son engagement via :

- Une nouvelle campagne de distribution des sachets de pharmacie, actualisés avec les ressources locales ;
- La mise à disposition d'une boîte à outils numérique, regroupant l'ensemble des supports de formation, outils de repérage, recommandations nationales et documents clés ;
- Une communication ciblée sur les réseaux sociaux, relayant les fondamentaux de la prise de conscience et du repérage, comme la métaphore de l'iceberg ou la typologie des violences.

Pour 2025, une réflexion est en cours pour faire évoluer le format. Les sachets de pharmacie seront sans doute reconduits, et de nouvelles actions pourraient être intégrées dans une programmation élargie autour de la santé des femmes.

Quels conseils pour les CPTS souhaitant s'emparer de cette thématique ?

Nous conseillons aux CPTS de s'entourer d'intervenants légitimes et engagés, garants de la qualité ainsi que de la pertinence des contenus. Il est important également de privilégier les formats concrets, compatibles avec le quotidien des professionnels. Enfin, il faut mobiliser des relais de terrain déjà en lien avec les femmes, tels que les pharmaciens, sage-femmes, infirmiers et autres professionnels de santé.

